Envoyé en préfecture le 24/07/2025
Reçu en préfecture le 24/07/2025
Publié le 25/07/2025
ID : 027-200065787-20250722-DEC_0142_2025-AU

PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

8.7

DEC_0142_2025

DÉCISION DU PRÉSIDENT

ACHAT MINI PELLE

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales,
VU l'article L.1111-4, L.2122-1 et R.2122-1 du Code de la Commande Publique,
VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

Considérant la nécessité d'acheter une mini pelle,

Considérant la mise en concurrence réalisée et l'offre émise par la société Axyom jugée meilleure,

Le Président,

DECIDE de signer le devis de la société Axyom, 24 rue de la Sablonnière 76350 OISSEL SUR SEINE pour l'achat d'une mini pelle nécessaire les besoins des services techniques,

Le montant de l'offre s'élève à 39 090,00 € HT

Fait à Pont-Audemer, le 22 juillet 2025

Le Président

CDC PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

Francis COUREL